

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un responsable habitat (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(art. 3-3 1° de loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

Sous l'autorité de la directrice du pôle urbanisme, habitat et déplacements, le(la) responsable habitat sera chargé(e) des missions suivantes :

- Participer à la définition des orientations stratégiques et à l'évolution des compétences en matière d'habitat, en transversalité avec les autres services de l'agglomération (urbanisme, économie, environnement, réseaux, mobilités...);
- Impulser une politique de l'habitat et du logement à l'échelle intercommunale afin de répondre aux besoins en logements adaptés à tous les publics (propriétaires, locataires du parc privé et public, personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, hébergement, gens du voyage ...);
- Piloter l'élaboration et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (déclinaison opérationnelle) et traduire ses orientations stratégiques notamment dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration (lien étroit avec le service urbanisme);
- Assurer le montage et le suivi des dispositifs d'amélioration de l'habitat;
- Coordonner le service d'accompagnement à la rénovation énergétique en lien avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français;
- Élaborer un observatoire de l'habitat dont l'objectif est, entre autres, le suivi de la prospective de production de logements dont la programmation des logements sociaux (récupération des données et établissement des conventions d'échanges de données, traitement et intégration des données au sein de tableaux de bord, analyses thématiques et synthétiques, préparation de notes de conjonctures...)
- Accompagner et conseiller les communes de la communauté d'agglomération dans leurs procédures en matière d'habitat indigne;
- Être l'interlocuteur référent pour l'ensemble du réseau d'acteurs de l'habitat et coordonner ce réseau;
- Représenter l'agglomération dans les instances partenariales (schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, comités de suivi des gens du voyage, etc);
- Participer à la gestion des documents d'urbanisme en collaboration avec le service urbanisme et l'épauler dans le portage de certaines procédures;
- Mettre en place la conférence intercommunale du logement (CIL) en collaboration avec l'agent en charge du logement social (stratégie de mixité et d'équilibre territorial, plan partenarial de la gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs);
- Encadrer l'agent en charge du logement social, dont les missions sont d'accompagner les candidats à l'accès au logement social, de suivre les dossiers d'attribution des logements sociaux et d'urgence, de participer aux différentes commissions en lien avec les villes, d'être l'interlocuteur des différents partenaires de ce domaine, de suivre les conventions d'utilité sociale des bailleurs, d'animer la future CIL;
- Préparer et participer à l'organisation et l'animation des instances de gouvernance, réunions thématiques et groupe de travail;
- Préparer et assurer le suivi budgétaire et administratif des études et programmes d'actions à travers notamment l'élaboration de tableaux de bord;

- Suivre l'évolution réglementaire et les actualités dans le domaine de l'habitat et du logement (production de notes « d'alerte », ...) ;
- Assurer la communication des actions dans les différents outils mis en place par l'agglomération et être force de propositions.

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir travailler en équipe sur différents champs thématiques.
- Être en capacité à mener en parallèle plusieurs projets et à les coordonner.
- Savoir créer et animer un réseau partenarial.
- Faire preuve de force de conviction et de pédagogie pour impliquer les élus dans la formalisation des projets.
- Faire preuve de qualités rédactionnelles, d'esprit d'analyse et de synthèse.
- Être force de propositions.

Savoir-être

- Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse.
- Très bon esprit d'équipe et qualités relationnelles avérées.
- Faire preuve d'un grand sens de la pédagogie envers les services, les élu(e)s, les habitants.
- Très bon sens de la communication et de la transversalité.
- Rigoureux et organisé.
- Autonome, sens de l'initiative développé.
- Adaptabilité et polyvalence.
- Devoir de réserve et sens du service public.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.

III. CONNAISSANCES

- Maîtrise des outils et acteurs du domaine de l'habitat et du logement.
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales et des procédures de commande publique (rédaction de cahiers des charges et suivi des missions des prestataires).
- Maîtrise des logiciels de bureautique et connaissance en logiciels de cartographie appréciée (SIG).
- Très bonne connaissance des mécanismes de subvention.

IV. RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations régulières avec les élus, les usagers et les habitants.
- Relations permanentes avec l'ensemble des services de la collectivité, les autres collectivités et les services déconcentrés de l'État.
- Relations avec les bailleurs sociaux implantés sur le territoire de la communauté d'agglomération.
- Relations suivies avec l'ensemble des institutions et des acteurs locaux de l'habitat.

V. PROFIL

- Expérience exigée d'au minimum 5 ans sur des missions similaires.
- Diplôme de l'enseignement supérieur : formation en urbanisme, aménagement, développement local, politiques publiques (master II ou équivalent).
- Cadres d'emploi : ingénieur territorial, attaché territorial, rédacteur territorial, technicien territorial.

VI. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en bureau, déplacements sur le territoire.
- Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service (commission, réunions...).
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire + RIFSEEP + CNAS

Candidature avant le 22/03/2021

Prise de poste souhaitée : 01/06/2021

Les candidatures (CV + lettre de motivation), ainsi que le dernier arrêté de situation administrative et le dernier bulletin de salaire, sont à adresser par mail (rh@pays-fontainebleau.fr) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.